



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(Article 28 du code des marchés publics et

MAPA2010005

Cahier des charges

Objet du marché :

Travaux d'entretien des extérieurs des sites de la ZRDC
de Mouzon

Personne Publique :

E.P.A.M.A.

Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

26 avenue Jean Jaurès

08000 Charleville-Mézières

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Date et heure limites de remise des offres :

Judi 16 septembre 2010 à 16 heures

1	Engagement du candidat.....	3
2	Objet du marché	3
3	Contenu de la mission	3
4	Délais d'exécution.....	3
5	Prix.....	4
6	Paiements.....	4
7	Conditions de la consultation.....	4
8	Pénalité - Résiliation du marché.....	4
9	Déclarations - Attestations sur l'honneur.....	4
10	Signature des contractants.....	5

ENTRE

d'une part, le "pouvoir adjudicateur" :

L'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA), représentée par Jean-Paul BACHY, président, agissant au nom et pour le compte de l'EPAMA, dans le cadre de la délégation donnée par délibération en date du **11 juin 2010** en application de l'article L 2122-22 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

et d'autre part, l'entreprise, ci-après dénommé "le titulaire" :

.....
.....
.....
.....

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

1 Engagement du candidat

Le candidat s'engage envers l'EPAMA à exécuter les prestations ci-après décrites aux conditions stipulées par le présent marché.

2 Objet du marché

L'objectif de cette prestation est de réaliser l'entretien des espaces verts sur les sites de Mouzon et Létanne, propriété de l'EPAMA dans le département des Ardennes..

3 Contenu de la mission

La mission consiste en la réalisation de prestations d'entretien d'espaces verts et de voiries ainsi que la pose de barrière agricole et de panneaux signalétiques.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas commander les prestations 1.2 et 2.2. du bordereau des prix unitaire joint au document.

4 Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution est de trois semaines.

Le point de départ est la date de l'accusé de réception par le titulaire de la notification de la commande.

Le candidat peut s'engager sur un délai plus court (à indiquer en bas du détail estimatif), sachant qu'il s'agit d'un des critères de sélection.

5 Prix

Conformément au détail estimatif.

Les prix du présent marché sont fermes.

Le taux de la T.V.A. à appliquer sera celui en vigueur le jour du fait générateur de cette taxe.

6 Paiements

Le règlement se fera par mandat administratif à 30 jours.

L'EPAMA se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant du crédit :

au nom de

sous le numéro

7 Conditions de la consultation

Le présent marché est un marché passé selon la procédure adaptée conformément aux articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics.

Les pièces constitutives du marché comprennent :

- le présent document valant acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières,
- le CCTP,
- le détail estimatif,
- le mémoire explicatif,

8 Pénalité - Résiliation du marché

Lorsque le délai contractuel d'exécution ou de livraison est dépassé, par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour calendaire de retard non fractionnable et sans mise en demeure préalable, des pénalités fixées à 200 €.

En cas de manquement ne relevant pas du cas de force majeure, l'EPAMA se réserve le droit de résilier le marché, après envoi d'une lettre de mise en demeure, sous pli recommandé avec avis de réception.

9 Déclarations - Attestations sur l'honneur

Le candidat déclare sur l'honneur, en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 du CMP :

- ✓ avoir satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du
- ✓ code des marchés publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;

- ✓ ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;
- ✓ n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Le candidat atteste que le travail sera réalisé avec des employés régulièrement au regard des articles L.143-3 et L.620-3 du Code du Travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

10 Signature des contractants

Signature du candidat

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Fait en un seul original,

À, le

Signature de l'entreprise

Signature du pouvoir adjudicateur

Est acceptée la présente offre valant acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières

A Charleville-Mézières, le

Pour le pouvoir adjudicateur,

Représenté par :

Le Président,

Jean-Paul BACHY

DETAIL ESTIMATIF

Travaux d'entretien des extérieurs des sites de la ZRDC de Mouzon

N°	Missions	Type de prix	Quantité	Prix unitaire	Prix HT
1	Site de Létanne				
1.1	Entretien du site hors le traitement des calcaires	Forfait	1		
1.2	Traitement des calcaires	Forfait	1		
2	Site de Mouzon				
2.1	Entretien du site hors le traitement des pistes et aires de retournement	Forfait	1		
2.2	Traitements des pistes et aires de retournement	Forfait	1		
3	Mise en place de barrière agricole	Unitaire	2		
4	Mise en place de signalétique	Unitaire	2		
				TOTAL	
				TVA	
				TOTAL TTC	

NB : les missions 1.2 et 2.2 sont des prestations que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas commander.

Le titulaire s'engage à réaliser cette mission dans un délai de
(3 semaines maximum)